

UNESCO

Commission : Droit de la presse

Problématique : Comment garantir la liberté de la presse et protéger les journalistes face à la censure, les violences et la concentration des médias ?

L'UNESCO, organisation des Nations Unies dédiée à la promotion de la paix par l'éducation, la science et la culture, place la liberté de la presse au cœur des valeurs démocratiques essentielles. Elle organise annuellement la Journée mondiale de la liberté de la presse le 3 mai et publie des rapports approfondis sur les tendances mondiales en matière d'expression. Dans cette commission, l'objectif principal consiste à élaborer des solutions concrètes pour préserver les journalistes confrontés à la censure et aux violences politiques.

Ces enjeux touchent directement la mission de l'UNESCO, qui recense chaque année des centaines de violations : 68 journalistes tués en 2024 et près de 1 800 depuis 1993. L'organisation forme également magistrats et procureurs afin de combattre l'impunité. Ces défis entravent sa vocation de bâtir des sociétés inclusives par l'accès équitable à l'information, conformément à l'ODD 16.

L'UNESCO considère la liberté de la presse comme un bien public universel indispensable. Elle s'appuie sur l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et sur son Plan d'action mondial de 2012 contre l'impunité. L'organisation préconise la formation des justices nationales et l'instauration de mécanismes internationaux de soutien aux médias indépendants.

L'UNESCO qualifie la censure de grave entrave à la liberté d'expression, qu'elle s'exerce par des emprisonnements en Russie ou par des pressions économiques insidieuses. Ses rapports indiquent une hausse de 10% depuis 2012, ce qui entrave l'accès citoyen à l'information et nourrit la désinformation. L'organisation a initié des formations sur l'usage sécurisé d'outils numériques tels que les VPN. Pour cette conférence, l'UNESCO envisage un fonds international d'urgence dédié aux médias censurés et l'exigence de transparence algorithmique des plateformes numériques.

Les violences politiques à l'encontre des journalistes représentent un scandale majeur pour l'UNESCO : 67 tués entre fin 2024 et fin 2025, dont une moitié à Gaza, avec des records au Mexique. L'organisation les assimile à des violations des droits humains et forme les juges pour accélérer les procédures judiciaires, face à une impunité atteignant 90% des cas. Elle propose d'étendre son Plan d'action par des "passeports journalistiques" en zones de conflit et des aides rapides aux exilés, ainsi qu'un monitoring onusien des attaques.

Le financement constitue un enjeu fondamental selon l'UNESCO, car il préserve l'indépendance des médias face aux pouvoirs publics ou privés. L'organisation soutient l'International Fund for Public Interest Media, visant 150 millions de dollars d'ici mi-2025. En France, la baisse des aides en 2024 (-0,4%) fragilise les structures locales. L'UNESCO collabore avec Europe Créative (2 milliards d'euros jusqu'en 2027) pour promouvoir le journalisme d'investigation et préconise un fonds mondial alimenté par des taxes sur les GAFAM, garantissant une transparence accrue.

La concentration médiatique menace le pluralisme, observe l'UNESCO : en France, 80% de la presse quotidienne relève de 11 milliardaires, malgré un classement RSF honorable (25e en 2025). Ces

oligopoles orientent l'information selon des intérêts partisans. L'organisation alerte via ses rapports sectoriels et soutient les sanctions antitrust, comme l'amende de 2,95 milliards infligée à Google par l'UE. Elle défendra des plafonds européens de propriété médiatique et un observatoire international des fusions.

L'UNESCO perçoit le numérique comme une opportunité ambivalente, l'IA pouvant amplifier la désinformation tout en assistant la vérification. Elle la décrit comme "instable" pour l'écosystème informationnel et prône un usage éthique, aligné sur les positions de la Fédération Européenne des Journalistes. L'organisation encourage les formes innovantes comme le data-journalisme ou le fact-checking collaboratif, et propose des formations IA ainsi qu'une régulation des plateformes pour sauvegarder le pluralisme.

L'UNESCO réaffirme que la liberté de la presse s'impose comme condition des sociétés pacifiques et inclusives. Europhile convaincue, elle appuie les initiatives européennes telles que le Media Freedom Act et plaide pour des partenariats globaux afin de financer et protéger les médias indépendants. Elle appelle à l'adoption rapide des cinq propositions issues de cette conférence.